



**ENVIRONNEMENT**

AGENCE SAVOIE

1640 avenue de Chambéry  
73190 CHALLES LES EAUX  
Tel : 0479714621  
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES  
3 Rue de la Charité  
69002 Lyon

## DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



### RÉFÉRENCE

**Référence : 002SB001743-1**  
A communiquer pour toute correspondance  
Réalisé le : 21/01/2026  
Référence mandataire : Bâtiment Adret

### DÉSIGNATION DU BIEN

Bâtiment Adret  
1 rue des Cevennes  
73000 CHAMBERY

### PROPRIÉTAIRE

PREFECTURE DE REGION  
AUVERGNE-RHONE-ALPES  
3 Rue de la Charité  
69002 Lyon

### Diagnosics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48  
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B  
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE  
N° Vert 0 800 400 100  
[www.ac-environnement.com](http://www.ac-environnement.com)

## Note de synthèse



### AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence



# ENVIRONNEMENT

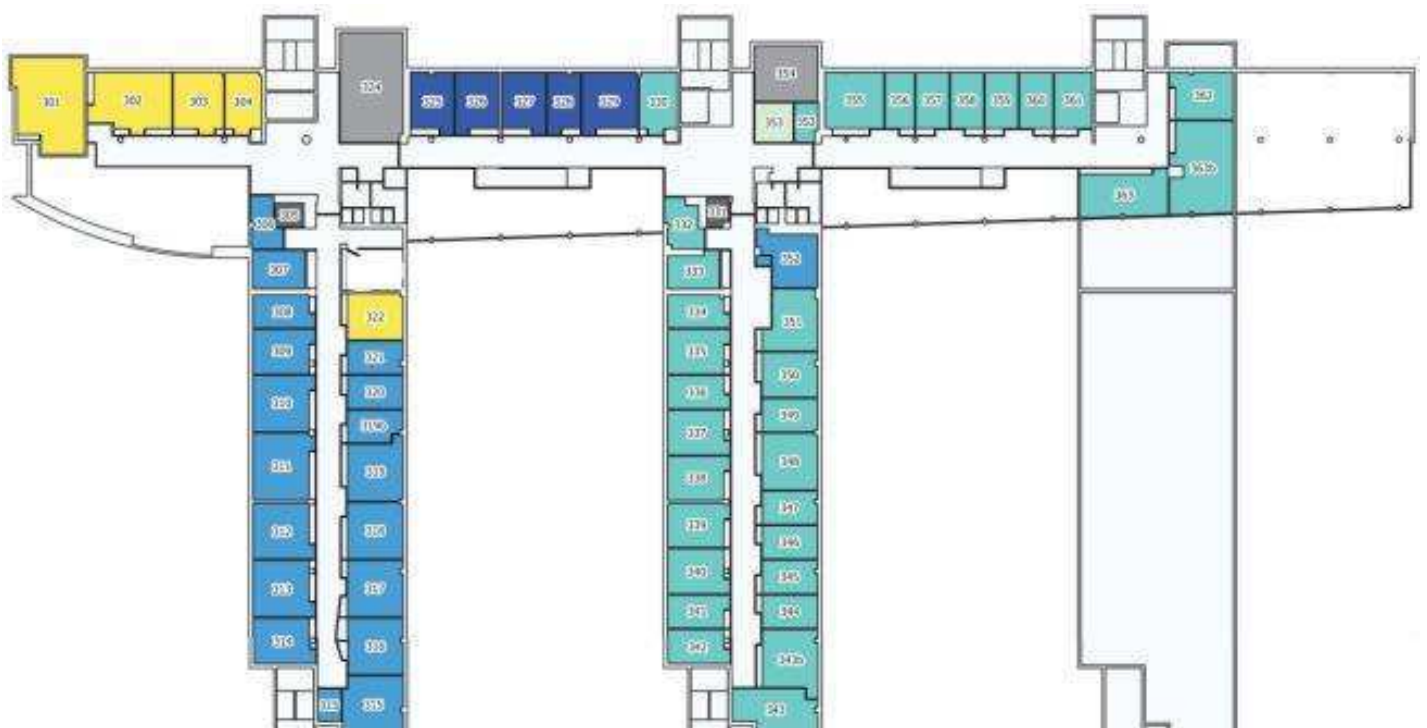
AGENCE SAVOIE

1640 avenue de Chambéry  
73190 CHALLES LES EAUX  
Tel : 0479714621  
Fax :

## COORDONNÉES DESTINATAIRE

PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES  
3 Rue de la Charité  
69002 Lyon

## DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



### RÉFÉRENCE

**Référence : 002SB001743-1**  
A communiquer pour toute correspondance  
Réalisé le : 21/01/2026  
Référence mandataire : Bâtiment Adret

### DÉSIGNATION DU BIEN

Bâtiment Adret  
1 rue des Cevennes  
73000 CHAMBERY

### PROPRIÉTAIRE

PREFECTURE DE REGION  
AUVERGNE-RHONE-ALPES  
3 Rue de la Charité  
69002 Lyon

### Diagnosics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48  
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B  
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE  
N° Vert 0 800 400 100  
[www.ac-environnement.com](http://www.ac-environnement.com)

## Note de synthèse



### AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Absence

## Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, modifié par l'arrêté du 23 janvier 2020, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

### A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



#### A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 1 rue des Cevennes 73000 CHAMBERY

Référence client : Bâtiment Adret

Désignation : Bâtiment Adret

Date de construction : En 2022

#### A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : PRANGERE GEOFFREY

Accompagnateur : Divers intervenants (0800400100)

Date de repérage : 21/01/2026

Numéro attestation : CPDI6825

Délivré le : 09/05/2023

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 ST Grégoire

#### A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :  
PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES  
3 Rue de la Charité  
69002 Lyon

Donneur d'ordre :  
PREFECTURE DE REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES  
3 Rue de la Charité  
69002 Lyon

#### A-4 SOCIETE

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 29/01/2026

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 29/01/2026

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION Non

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU  
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

## B - SOMMAIRE

### A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

### B - Sommaire

### C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

### D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

### E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

### F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

### G - Grille de résultats du repérage

### Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

## C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

### C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

R+3 - 323	RDC - Vol 2
RDC - Vol 3	Fond de fosse - Vol 4 (Fond de fosse)
Cabines d'ascenseur - Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)	Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)
Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	

### C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

## D - ÉTUDE PRÉALABLE

### D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

- 1- Remplacement du sol dégradé.
- 2- Remplacement des deux ascenseurs de l'Adret

### D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

- 1- Locaux définie sur les plans de repérages.
- 2- le périmètre s'étend sur les deux ascenseur de l'Adret

### D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

### D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

### D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Revêtement de sol	R+3	323	
Revêtement de sol	RDC	Vol 2 - Vol 3	
Ascenceurs et monte charges	Fond de fosse	Vol 4 (Fond de fosse)	
Parois verticales intérieures et enduits	Fond de fosse	Vol 4 (Fond de fosse)	
Revêtement de sol	Fond de fosse	Vol 4 (Fond de fosse)	
Ascenceurs et monte charges	Cabines d'ascenseur	Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1) - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	
Parois verticales intérieures et enduits	Cabines d'ascenseur	Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1) - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	
Revêtement de sol	Cabines d'ascenseur	Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1) - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	
Plafond et faux-plafonds	Cabines d'ascenseur	Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	
Ascenceurs et monte charges	Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	
Parois verticales intérieures et enduits	Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	
Plafond et faux-plafonds	Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	
Revêtement de sol	Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	

**D-6** MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Néant.

**D-7** ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Néant.

**D-8** CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Néant.



## E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

### E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les pléniums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

### E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

### E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

## F - CONCLUSIONS

### F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

### F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

1- Néant.

2-Des équipements en service le jour de notre intervention (machinerie et cabine d'ascenseur) n'ont pu être investigués dans le cadre du présent repérage. Des investigations complémentaires devront être réalisées après leur mise à l'arrêt définitive et consignation.

## G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

**1 - Parois verticales intérieures et enduits**

**2 - Plafond et faux-plafonds**

**3 - Revêtement de sol**

**4 - Ascenseurs et monte charges**



## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Fond de fosse	Vol 4 (Fond de fosse)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P5	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n°5 - 1	P5	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cabines d'ascenseur	Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	Cloisons légères ou préfabriquées	PVC	S4	Réalisation d'un sondage		S4 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par nature
Cabines d'ascenseur	Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)	Cloisons légères ou préfabriquées	PVC	S4	Sondage et extension de la ZPSO du sondage S4		S4 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par nature
Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P11	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n°11 - 1	P11	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P12	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n°12 - 1	P12	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
------	--------------	-----------	------------------	------------	-------------	----------------	-----------	-----------	------------	----------	------------



## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Cabines d'ascenseur	Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	Plafonds	Aluminium	S5	Réalisation d'un sondage		S5 - 1				Materia u ne conten ant pas d'amia nte par nature
Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Plafonds	Enduits ciment	P13	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n °13 - 1	P13	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse

## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
R+3	323	Revêtement de sol	Ragréage	P1	Réalisation d'un prélèvement	ragréage rose	002SB 00174 3 n°1 - 1	002SB 00174 3 n°1	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Rose	Négatif	Négatif sur analyse
R+3	323	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P2	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3 n°2 - 1	002SB 00174 3 n°2 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
R+3	323	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P2	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3 n°2 - 1	002SB 00174 3 n°2 Phase 2	Colle - Souple - Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 2	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P3	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3 n°3 - 1	002SB 00174 3 n°3 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse



## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
RDC	Vol 3	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002SB 00174 3 n°3 - 1	002SB 00174 3 n°3 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 2	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P3	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3 n°3 - 1	002SB 00174 3 n°3 Phase 2	Colle / Matériau - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
RDC	Vol 3	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002SB 00174 3 n°3 - 1	002SB 00174 3 n°3 Phase 2	Colle / Matériau - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Fond de fosse	Vol 4 (Fond de fosse)	Revêtement de sol	Chape maigre	P4	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n°4 - 1	P4	Ciment - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cabines d'ascenseur	Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P8	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n°8 - 1	P8 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cabines d'ascenseur	Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002SB 00174 3-1 n°8 - 1	P8 Phase 1	Revêtement - Semi-dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cabines d'ascenseur	Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P8	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n°8 - 1	P8 Phase 2	Colle - Souple - Translucide	Négatif	Négatif sur analyse



## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Cabines d'ascenseur	Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S3	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002SB 00174 3-1 n°8 - 1	P8 Phase 2	Colle - Souple - Translucide	Négatif	Négatif sur analyse
Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Revêtement de sol	Chape maigre	P10	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n °10 - 1	P10	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Porte	Fibre ciment	P14	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n °14 - 1	P14	Matériau - Effritable Fibreux - Beige Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Ascenseurs et monte charges

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Fond de fosse	Vol 4 (Fond de fosse)	Portes palières	Peinture porte palière	P6	Réalisation d'un prélèvement	Ensemble des étages similaires	002SB 00174 3-1 n°6 - 1	P6	Peinture - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Fond de fosse	Vol 4 (Fond de fosse)	Portes palières	Peinture porte palière	P6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6	Ensemble des étages similaires	002SB 00174 3-1 n°6 - 1	P6	Peinture - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Cabines d'ascenseur	Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)	Portes palières	Peinture porte palière	P7	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n°7 - 1	P7	Peinture - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse



## GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Ascenceurs et monte charges

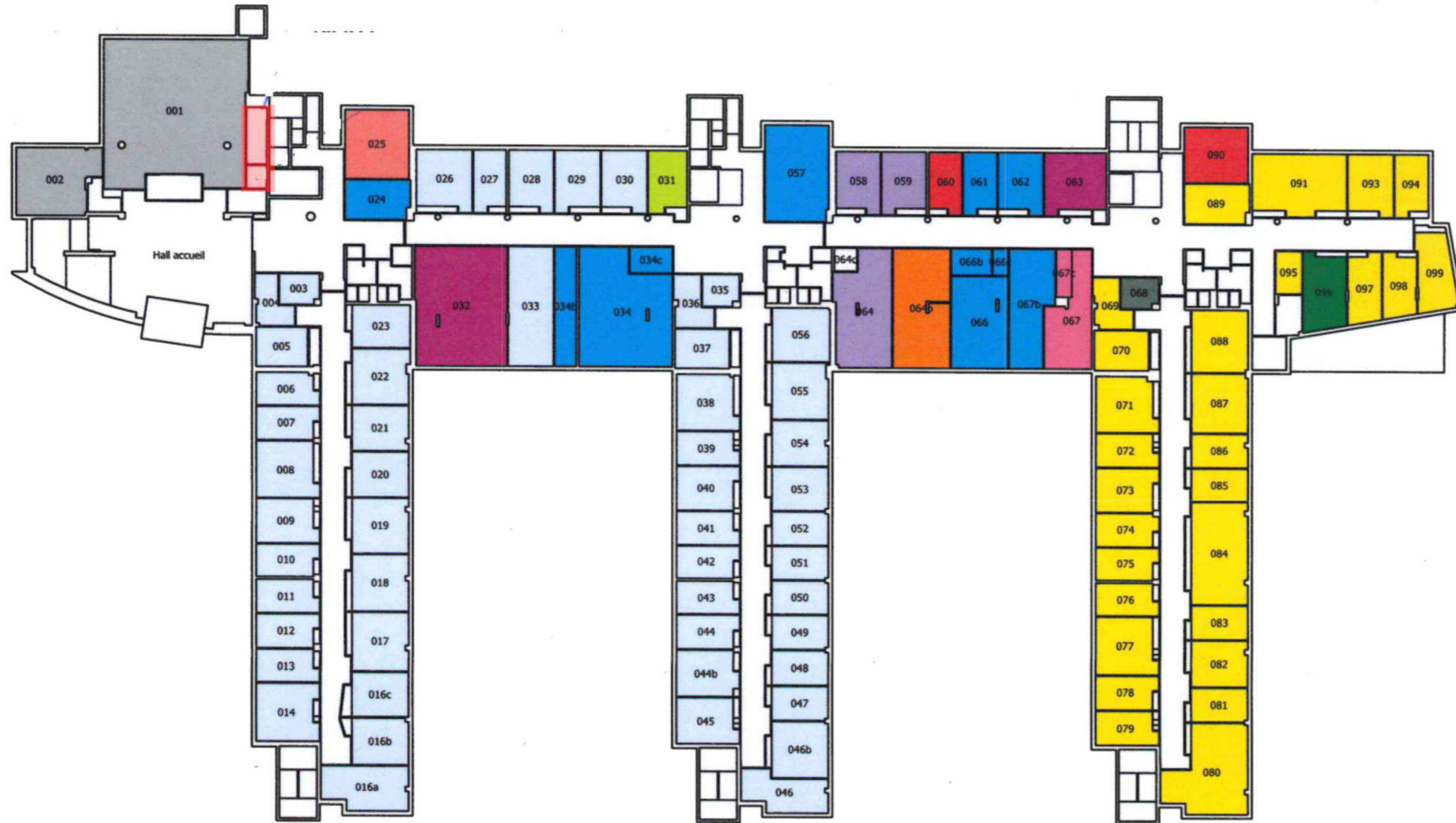
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Cabines d'ascenseur	Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	Portes palières	Peinture porte palière	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002SB 00174 3-1 n°7 - 1	P7	Peinture - Effritable - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Machinerie	Frein	P9	Réalisation d'un prélèvement		002SB 00174 3-1 n°9 - 1	P9	Tresse - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Machinerie	Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Machinerie	Frein	P9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002SB 00174 3-1 n°9 - 1	P9	Tresse - Souple Fibreux - Beige	Négatif	Négatif sur analyse

## ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Cuisine - Actions menées
	R+3	R+3 - Plan de repérage - Actions menées
	R+3	R+3 - bureau 323 - Actions menées
	Fond de fosse	Fond de fosse - Plan de repérage - Actions menées
	Cabines d'ascenseur	Cabines d'ascenseur - Plan de repérage - Actions menées
	Machinerie	Machinerie - Plan de repérage - Actions menées

# RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002SB001743-1



## Légende

Cuisine



Adresse du bien

1 rue des Cevennes  
73000 CHAMBERY

Désignation

Bâtiment Adret

Date intervention

21/01/2026

Technicien intervenant

PRANGERE GEOFFREY



# R+3 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:  
002SB001743-1

## Légende

 bureau 323



Adresse du bien

1 rue des Cevennes  
73000 CHAMBERY

Désignation

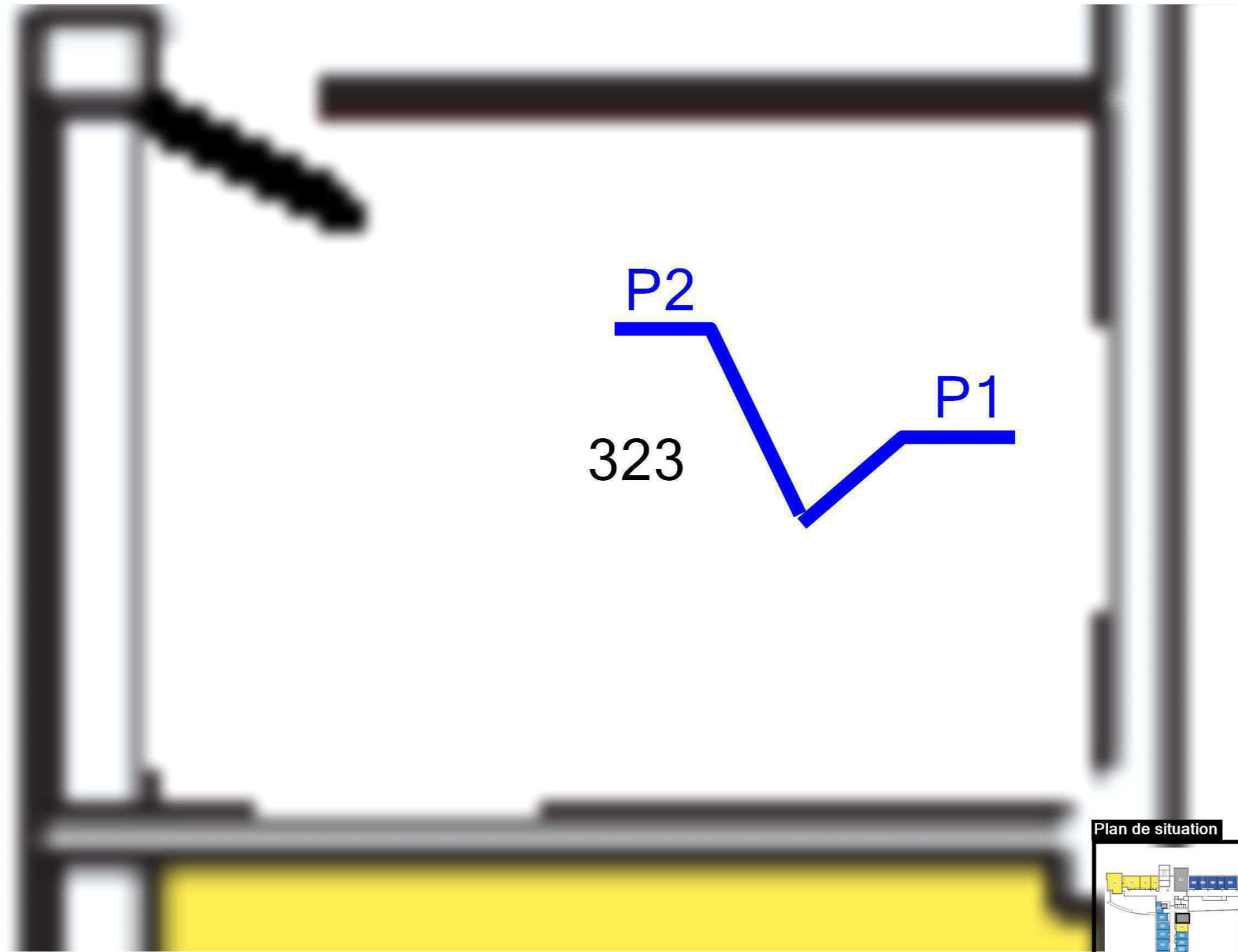
Bâtiment Adret

Date intervention

21/01/2026

Technicien intervenant

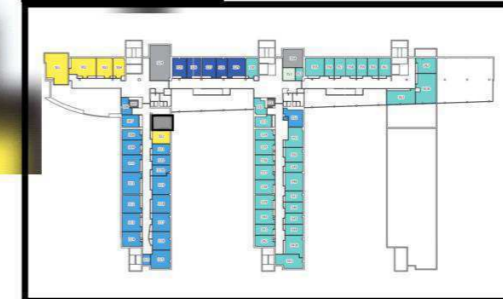
PRANGERE GEOFFREY



Légende

P	Localisation d'un prélèvement négatif
---	---------------------------------------

Plan de situation




	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	1 rue des Cevennes 73000 CHAMBERY	Bâtiment Adret	21/01/2026	PRANGERE GEOFFREY







## ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002SB001743-1 n°7 - 1 (P7)	Cabines d'ascenseur - Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°8 - 1 (P8)	Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	Prélevement négatif
S4 - 1 (S4)	Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	Absence : pas d'amiante par nature
S5 - 1 (S5)	Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	Absence : pas d'amiante par nature
002SB001743-1 n°4 - 1 (P4)	Fond de fosse - Vol 4 (Fond de fosse)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°5 - 1 (P5)	Fond de fosse - Vol 4 (Fond de fosse)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°6 - 1 (P6)	Fond de fosse - Vol 4 (Fond de fosse)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°9 - 1 (P9)	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°10 - 1 (P10)	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°11 - 1 (P11)	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°12 - 1 (P12)	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°13 - 1 (P13)	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Prélevement négatif
002SB001743-1 n°14 - 1 (P14)	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	Prélevement négatif
002SB001743 n°1 - 1 (P1)	R+3 - 323	Prélevement négatif
002SB001743 n°2 - 1 (P2)	R+3 - 323	Prélevement négatif
002SB001743 n°3 - 1 (P3)	RDC - Vol 2	Prélevement négatif



002SB001743 n°1 - 1 (P1) - R+3 - 323



002SB001743 n°2 - 1 (P2) - R+3 - 323



002SB001743 n°3 - 1 (P3) - RDC - Vol 2



002SB001743-1 n°4 - 1 (P4) - Fond de fosse - Vol 4  
(Fond de fosse)



002SB001743-1 n°5 - 1 (P5) - Fond de fosse - Vol 4  
(Fond de fosse)



002SB001743-1 n°6 - 1 (P6) - Fond de fosse - Vol 4  
(Fond de fosse)



002SB001743-1 n°7 - 1 (P7) - Cabines d'ascenseur - Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)



002SB001743-1 n°8 - 1 (P8) - Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)



002SB001743-1 n°9 - 1 (P9) - Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)



002SB001743-1 n°10 - 1 (P10) - Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)



002SB001743-1 n°11 - 1 (P11) - Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)



002SB001743-1 n°12 - 1 (P12) - Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)



002SB001743-1 n°13 - 1 (P13) - Machinerie - Vol 7  
(Machinerie ascenseur)



002SB001743-1 n°14 - 1 (P14) - Machinerie - Vol 7  
(Machinerie ascenseur)



S4 - 1 (S4) - Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine  
d'ascenseur 2)



S5 - 1 (S5) - Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine  
d'ascenseur 2)

## ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

## Prélèvements en rouge = Positif Amiante

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
002SB001743 n°1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Ragréage - Souple / Effritable - Jaune / Rose - ragréage rose	R+3 - 323	
002SB001743 n°2 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Semi-dur - Gris	R+3 - 323	
002SB001743 n°2 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Souple - Jaune	R+3 - 323	
002SB001743 n°3 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Semi-dur - Gris	RDC - Vol 2	
002SB001743 n°3 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle / Matériau - Souple / Effritable - Jaune / Blanc	RDC - Vol 2	
P4	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Ciment - Effritable - Gris	Fond de fosse - Vol 4 (Fond de fosse)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment - Effritable - Gris	Fond de fosse - Vol 4 (Fond de fosse)	
P6	Ascenseurs et monte charges	Portes palières	Peinture - Effritable - Gris - Ensemble des étages similaires	Fond de fosse - Vol 4 (Fond de fosse)	
P7	Ascenseurs et monte charges	Portes palières	Peinture - Effritable - Gris	Cabines d'ascenseur - Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)	
P8 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Semi-dur - Gris	Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	
P8 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Colle - Souple - Translucide	Cabines d'ascenseur - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)	
P9	Ascenseurs et monte charges	Machinerie	Tresse - Souple Fibreux - Beige	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	
P10	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Gris	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	
P11	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Ciment - Effritable / Effritable - Blanc / Gris	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	
P12	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Ciment - Effritable - Gris	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	
P13	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Ciment - Effritable - Gris	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	
P14	Revêtement de sol	Porte	Matériau - Effritable Fibreux - Beige Blanc	Machinerie - Vol 7 (Machinerie ascenseur)	



**CHANTIER**

**COORDONNÉES DESTINATAIRE**

Référence **C012025780379**  
Adresse Commande : 002SB001743  
Affaire : Bâtiment Adret  
1 rue des Cevennes  
73000 CHAMBERY

**AC Environnement**  
**64, rue Clément Ader**  
**42153 RIORGES**

Arcueil, le 17/06/2025

**RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012025780379**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE**

Laboratoire d'analyse	ITGA Analytics Arcueil
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1 (parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET)
Texte réglementaire	<u>Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié)</u> : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

**Référence échantillon : 002SB001743\_001**

Référence labo	PM07068427	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/06/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	Benjamin GAY	Date d'analyse	17/06/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Ragréage		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - 323		
Remarque concernant le prélèvement	ragréage rose		

Description		MOLP	MET	Résultat			
Phase	Couche	Nb.de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb.de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante		
1	1	-	Acétone	1	2	REF	Non détecté
	2	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP	1 MET				

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable(\*\*\*) analysée avec la couche 1.

**RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC012025780379**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE**

**Référence échantillon : 002SB001743\_002**

Référence labo	PM07068428	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/06/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	Benjamin GAY	Date d'analyse	17/06/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - 323		
Remarque concernant le prélèvement	Le client a demandé à n'analyser que les couches Revêtement Souple Gris, Colle Souple Multicolore		

Description		MOLP	MET	Résultat				
Phase	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	-	-	Acétone	1	2	REF	Non détecté ●
2	2	-	-	Acétone	1	2	REF	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP		2 MET				

Remarque concernant l'analyse Couche non-analysée : Ragréage Effritable Rose

**Référence échantillon : 002SB001743\_003**

Référence labo	PM07068429	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	05/06/2025	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	Benjamin GAY	Date d'analyse	17/06/2025
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 2		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET	Résultat				
Phase	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**)	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**)	Analyste	Présence d'amiante	
1	1	-	-	Acétone	1	2	REF	Non détecté ●
2	2	-	-	Acétone	1	2	REF	Non détecté ●
	3	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP		2 MET				

Remarque concernant l'analyse Couche 3 non dissociable(\*\*\*) analysée avec la couche 2.

**Référence dossier: RSC012025780379**

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 0 MOLP et 5 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 5/5

(\*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

(\*\*) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture

(\*\*\*) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

**RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012025780379**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE**

UwrrnÁcpv" Tgurqpucdng" Gswkrq  
Jonathan MARCHAL



L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection  
(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection



CHANTIER

COORDONNÉES DESTINATAIRE

Référence **C012026825463**  
Adresse Commande : 002SB001743-1  
Affaire : Bâtiment Adret  
1 rue des Cevennes  
73000 CHAMBERY

AC Environnement  
64, rue Clément Ader  
42153 RIORGES

Arcueil, le 29/01/2026

**RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012026825463**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE**

Laboratoire d'analyse	ITGA Analytics Arcueil
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1 (parties utiles): Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) (1) : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse dans 95% des cas (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET)
Texte réglementaire	<u>Arrêté du 1er octobre 2019 (modifié)</u> : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002SB001743-1\_004

Référence labo	PM07577326	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 4 (Fond de fosse)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET	Résultat	
Fraction	Couche	Nb.de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique Nb.de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante	
1	1	Ciment Effritable Gris	Acétone	1 1 NNN	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP	1 MET		

Remarque concernant l'analyse RAS

**RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012026825463**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES DAMIANTE**

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_005**

Référence labo	PM07577327	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 4 (Fond de fosse)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET	Résultat
Fraction	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**)	Attaque chimique	Présence d'amiante
1	1	-	Acétone	Non détecté
Aspect, Texture, Couleur		-	Nb de préparations Grilles explorées(**)	ANN
Ciment Effritable Gris		-	1	1
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP	1 MET	

Remarque concernant l'analyse RAS

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_006**

Référence labo	PM07577328	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Ascenceurs et monte charges - Portes palières - Peinture porte palière		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 4 (Fond de fosse)		
Remarque concernant le prélèvement	Ensemble des étages similaires		

Description		MOLP	MET	Résultat
Fraction	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**)	Attaque chimique	Présence d'amiante
1	1	-	Acétone	Non détecté
Aspect, Texture, Couleur		-	Nb de préparations Grilles explorées(**)	ANN
Peinture Effritable Gris		-	1	1
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP	1 MET	

Remarque concernant l'analyse RAS

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_007**

Référence labo	PM07577329	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Ascenceurs et monte charges - Portes palières - Peinture porte palière		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 5 (Cabine d'ascenseur 1)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET	Résultat
Fraction	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**)	Attaque chimique	Présence d'amiante
1	1	-	Acétone	Non détecté
Aspect, Texture, Couleur		-	Nb de préparations Grilles explorées(**)	ANN
Peinture Effritable Gris		-	1	1
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP	1 MET	

Remarque concernant l'analyse RAS

**RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012026825463**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES DAMIANTE**

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_008**

Référence labo	PM07577330	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 6 (Cabine d'ascenseur 2)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET	Résultat	
Fraction	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	- - -	Acétone	1 1 SJA	Non détecté ●
2	2	- - -	Acétone	1 1 SJA	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP	2 MET		

Remarque concernant l'analyse RAS

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_009**

Référence labo	PM07577331	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Ascenseurs et monte charges - Machinerie - Frein		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 7 (Machinerie ascenseur)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET	Résultat	
Fraction	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	2 2 HRC	Acétone	1 1 SJA	Non détecté ●
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		1 MOLP	1 MET		

Remarque concernant l'analyse RAS

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_010**

Référence labo	PM07577332	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Chape maigre		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 7 (Machinerie ascenseur)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET	Résultat	
Fraction	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyste	Attaque chimique	Nb de préparations Grilles explorées(**) Analyste	Présence d'amiante
1	1	- - -	Acétone	1 1 NNN	Non détecté ●
	2	- - -			
	3	- - -			
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP	1 MET		

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables(\*\*\*) analysées avec la couche 1. Pour les couches non séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient, au plus, deux couches en quantité suffisante pour analyse.

**RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RS012026825463**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE**

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_011**

Référence labo	PM07577333	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 7 (Machinerie ascenseur)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Fraction	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
			Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	
		Aspect, Texture, Couleur							Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	1	1	NNN	Non détecté
	2	Ciment Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable(\*\*\*) analysée avec la couche 1.

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_012**

Référence labo	PM07577334	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 7 (Machinerie ascenseur)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Fraction	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
			Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	
		Aspect, Texture, Couleur							Présence d'amiante
1	1	Ciment Effritable Gris	-	-	-	1	1	NNN	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : RAS

**Référence échantillon : 002SB001743-1\_013**

Référence labo	PM07577335	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits ciment		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 7 (Machinerie ascenseur)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Fraction	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
			Nb de préparations	Lames explorées(**)	Analyste	Nb de préparations	Grilles explorées(**)	Analyste	
		Aspect, Texture, Couleur							Présence d'amiante
1	1	Ciment Effritable Gris	-	-	-	1	1	NNN	Non détecté
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche non-analysée : Polystyrène Souple Blanc

**RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC012026825463**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE**

Référence échantillon : 002SB001743-1\_014

Référence labo	PM07577336	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	21/01/2026	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	GEOFFREY PRANGERE	Date d'analyse	29/01/2026
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Porte - Fibre ciment		
Zone de prélèvement	Bâtiment Adret - Vol 7 (Machinerie ascenseur)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Description		MOLP	MET	Résultat
Fraction	Couche	Nb de préparations Lames explorées(**) Analyse	Attaque chimique	Présence d'amiante
1	1	- - -	Acétone	Non détecté ●
Aspect, Texture, Couleur				
Matériau Effritable Fibreux Beige Blanc				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat		0 MOLP	1 MET	

Remarque concernant l'analyse : RAS

Référence dossier: RSC012026825463

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 1 MOLP et 12 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 12/12

(\*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm  
 (\*\*) Lames explorées/Grilles explorées = Toutes lames/grilles de préparation ayant fait l'objet de vérification de leur conformité avant de procéder à la lecture  
 (\*\*\*) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines)

Suppléant Responsable  
 Equipe  
 Jonathan MARCHAL



L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.  
 Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « ● » sont couverts par l'accréditation.  
 Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.  
 La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
 Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.  
 Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.  
 (1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection  
 (2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance 2026 AC 1/2

Assurance 2026 AC 2/2

Tour Trinity  
1 bis Place de la Défense - CS 2026  
92035 Paris La Défense Cedex  
T : +33 (0) 1 44 05 56 00  
F : +33 (0) 1 44 05 56 99



ATTESTATION D'ASSURANCE  
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

**VENTURA**  
64 RUE CLEMENT ADER  
42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° 76208471-30015 couvrant également l'assuré additionnel :

**AC ENVIRONNEMENT**

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Dossier Technique Amiante (DTA) et Dossier Amiante Parties Privatives (DAPP)
- Tous repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante (Code de la santé publique et Code du travail), y compris avant travaux ou démolition
- Examen visuel après travaux de retrait d'amiante
- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des expositions toxiques - recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMED)
- Information sur la présence d'un risque de minérale
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Tous Audits Énergétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, ancêtre ERMTM ou ESRIS)
- Certificat de déconce - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevés de côtes et établissement de plans
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEI (Certificats d'Economie d'Energie)
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des carabattines en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locaux dans l'ancien (dispositifs Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Formation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.
- Conception, développement de logiciels, projets, mise au point, développement et commercialisation de tous produits ou services informatiques télématiques et électroniques ;

HDI Global SE  
HDI Platz 1, 30659 Hannover, Germany  
www.hdi.global

Commercial Register Hannover  
HRB Hannover II 00320  
VAT registration ID: DE 21928782

Chairman of the Supervisory Board: Tonken Leue  
Board of Management: Dr. Edgar Pfab (Chairman),  
Dr. Malakolder Erdemovic, Dr. Dirk Hönig, David Hallin,  
Dr. Barbara Knappe, Dr. Stefan Kuhnle,  
Dr. Stefan Pasternak, Dr. Florian Strasser

Tour Trinity  
1 bis Place de la Défense - CS 2026  
92035 Paris La Défense Cedex  
T : +33 (0) 1 44 05 56 00  
F : +33 (0) 1 44 05 56 99



- Activités de services, prestations, conseil, audit et développement en lien avec ses activités digitales
- Activités concernant la formation professionnelle
- Développement, animation d'un réseau de franchise.
- Relevés 3D et relevés de mesure et données techniques
- Réalisation de plans et nomenclatures
- Hébergement de données
- Repérage des Fibres Céramiques Réfractaires (PCR)
- Réalisation de Plans Pluriannuels de Travaux (PPT) en copropriété
- Assistance technique à l'optimisation thermique et énergétique des bâtiments et procédés.
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les traitements des sujets liés au plomb

Les garanties s'exercent à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES	
Tous Dommages Conforçus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre
<b>Dont</b>		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre
• Frais honoraires de l'employeur/Malade professionnelle	2 500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Atteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)	500 000 EUR	par sinistre et par période d'assurance
• Dommages aux Biens confis	300 000 EUR 500 000 EUR	par sinistre par année d'assurance
<b>RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS / RESPONSABILITE CIVILE APRES PRESTATIONS</b>		
Tous Dommages Conforçus (dommages corporels, dommages matériels, dommages immatériels)	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
<b>Dont</b>		
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance
• Dommages immatériels non consécutifs	1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 15/01/2026 au 31/12/2026, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précises par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le Lundi 19 janvier 2026 – RE/CT



HDI Global SE  
HDI Platz 1, 30659 Hannover, Germany  
www.hdi.global

Commercial Register Hannover  
HRB Hannover II 00320  
VAT registration ID: DE 21928782

Chairman of the Supervisory Board: Tonken Leue  
Board of Management: Dr. Edgar Pfab (Chairman),  
Dr. Malakolder Erdemovic, Dr. Dirk Hönig, David Hallin,  
Dr. Barbara Knappe, Dr. Stefan Kuhnle,  
Dr. Stefan Pasternak, Dr. Florian Strasser

Attestation AC 2025



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné Mme Dominique BISAGA, présidente de la SAS AC ENVIRONNEMENT (siret 441.355.914.00298), déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du 1° de l'article L.271-4 du Code de la Construction et de l'habitation, ainsi qu'à l'article L126-26 et L128-28-1 du même code, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code, ainsi que l'ensemble des repérages de l'amiante prévus par le Code de la santé publique et le Code du travail ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 126.24 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-9 du même code ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'audit énergétique prévu à l'article L126-28-1 du même code
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du même code.

Ceci s'applique aussi à toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est soussignée d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 souscrite auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus, ainsi que toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 02/01/2025

Dominique BISAGA  
Présidente



AC ENVIRONNEMENT  
Siège social: 64 rue Clément Ader - CS 70564 - 42153 RIORGES  
SAS au capital 1 000 000 € SIRET 44135591400298 - TVA Intracommunautaire FR03441355914 - APE 7120B - Assurée par HDI Global SE - N° de responsabilité 76208471-30015

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K  
- 35760 ST Grégoire - CPDI6825

Certificat de compétences  
Diagnostic Immobilier

N° CPDI6825 Version 003



Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'ICert, atteste que :

**Monsieur PRANGERE Geoffrey**

Est certifié(e) selon le référentiel ICert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention (1)	Date d'effet : 09/05/2023 - Date d'expiration : 08/05/2030
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1)	Date d'effet : 09/05/2023 - Date d'expiration : 08/05/2030
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1)	Date d'effet : 14/11/2023 - Date d'expiration : 13/11/2030

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse <https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>  
Valable à partir du 02/09/2024.

*Etienne Lamy*



ICert - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K  
35760 Saint-Grégoire  
CPE DIFR 11 rev99

